
Guide de référence sur l'origine ethnique ou culturelle

Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 8 février 2023

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 8 février 2023

N° 98-500-X au catalogue, numéro 2021008

ISBN 978-0-660-42458-3

Table des matières

Définitions et concepts	4
Questions	4
Classifications	6
Concepts au fil du temps	6
Méthodes de collecte et de traitement	8
Qualité des données	8
Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale	8
Biais de non-réponse	9
Indicateurs de la qualité des données	9
Certification des chiffres définitifs	11
Qualité des données sur l'origine ethnique ou culturelle	12
Comparabilité au fil du temps	12
Comparabilité avec d'autres sources de données	12

Définitions et concepts

La question du Recensement de la population de 2021 portant sur les [origines ethniques ou culturelles](#) permet de recueillir des données sur les origines ancestrales de la population canadienne, qui nous renseignent sur sa composition diversifiée.

Les origines ethniques ou culturelles renvoient aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne. Les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays. Les origines ethniques ou culturelles se rapportent souvent aux « racines » d'une personne et elles ne doivent pas être confondues avec la citoyenneté, la nationalité, la langue ou le lieu de naissance. Par exemple, une personne qui a la citoyenneté canadienne, qui parle le hindi et qui est née aux États-Unis peut déclarer être d'ascendance guyanaise.

Les réponses à la question sur les origines ethniques ou culturelles du recensement correspondent à la perception qu'ont les répondants de leurs antécédents. Ainsi, de nombreux facteurs peuvent influencer des changements de réponses au fil du temps, dont l'environnement social du moment, la connaissance des répondants de l'histoire de leur famille, ainsi que leur compréhension et leur point de vue sur le sujet.

Cela signifie que deux répondants ayant la même ascendance ethnique ou culturelle peuvent donner des réponses différentes et, par conséquent, être classés dans des catégories d'origine différentes. Par exemple, un répondant peut indiquer l'origine ethnique ou culturelle « Indien de l'Inde » alors qu'un autre répondant ayant des antécédents semblables pourrait répondre « Pendjabi » ou « Sud-asiatique ». En conséquence, les données sur les origines ethniques ou culturelles peuvent varier. Néanmoins, les données sur les origines ethniques ou culturelles tirées du Recensement de la population correspondent à la perception qu'ont les répondants de leurs origines ancestrales au moment de la collecte. Les utilisateurs qui souhaitent obtenir des estimations pour des catégories de réponse plus générales devraient combiner des données de plusieurs origines ou utiliser les estimations pour des sous-groupes d'origines plus généraux (p. ex. « Origines sud-asiatiques »).

Dans le cadre du Recensement de 2021, les termes « origines » et « ascendance » sont utilisés de façon interchangeable.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Questions

Les données du Recensement de la population de 2021 sur les origines ethniques ou culturelles sont tirées de la question 23 du formulaire [2A-L](#) et du formulaire [2A-R](#). Pour le Recensement de 2021, le questionnaire abrégé [2A](#) a été utilisé pour dénombrer tous les résidents habituels de 75 % des logements privés. Le questionnaire détaillé [2A-L](#), qui comprend aussi les questions du questionnaire abrégé [2A](#), a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % des ménages privés au Canada. Dans le cas des ménages privés vivant dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, le questionnaire [2A-R](#) a été utilisé pour dénombrer 100 % de la population.

Les deux versions du questionnaire comportaient la question suivante sur les origines ethniques ou culturelles : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des **ancêtres** de cette personne? ». La question comportait une note précisant que les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays.

Pour permettre aux répondants de mieux comprendre la question, les questionnaires électroniques [2A-L](#) et [2A-R](#) comportaient également un lien menant à une liste de plus de 500 exemples d'origines ethniques et culturelles.

Guide de référence sur l'origine ethnique ou culturelle

Dans les questionnaires papier 2A-L et 2A-R, une note invitait les répondants à visiter les [Exemples d'origines ethniques ou culturelles](#) pour consulter ces exemples¹.

La liste, contenant plus de 500 exemples d'origines ethniques et culturelles, renferme les origines qui ont été déclarées par au moins 40 répondants au Recensement de 2016. Les exemples figurant dans la liste sont le fruit d'une collaboration avec des intervenants et des spécialistes. Une note dans le haut de la page précise que la liste comporte des exemples de diverses origines et qu'elle n'est pas exhaustive. Les exemples d'origines ont été classés en trois colonnes (« Origines autochtones », « Origines qui réfèrent à des pays » et « Autres origines ethniques ou culturelles »), par ordre alphabétique.

Les répondants pouvaient obtenir d'autres instructions sur la façon de répondre à la question sur les origines ethniques ou culturelles du Recensement de la population de 2021 en cliquant sur le bouton d'aide figurant dans le questionnaire électronique :

Cette question a trait à l'origine ou aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne. À l'exception des Autochtones, la plupart des personnes peuvent faire remonter leur ascendance jusqu'à leurs premiers ancêtres venus sur ce continent. L'ascendance ne doit pas être confondue avec la citoyenneté, la nationalité ou la langue.

Inscrivez pour **toutes les personnes** l'origine ou les origines ethniques ou culturelles précises de leurs ancêtres.

Pour obtenir des exemples, consultez la liste des origines ethniques ou culturelles. S'il y a lieu, vous pouvez inscrire une origine ethnique ou culturelle qui n'est pas comprise dans la liste d'exemples.

Dans le cas des personnes ayant une origine **sud-asiatique**, inscrivez l'origine ou les origines précises. **N'inscrivez pas** « indien ». Inscrivez plutôt « Indien de l'Inde » ou une origine sud-asiatique précise, comme « pendjabi » ou « tamoul ».

Dans le cas des personnes d'ascendance **autochtone** de l'Amérique du Nord, inscrivez l'origine ou les origines précises. **N'inscrivez pas** « autochtone » ou « indien ». Inscrivez plutôt « Première Nation », « indien de l'Amérique du Nord », « métis », « inuit » ou une origine précise des Premières Nations, comme « cri » ou « mi'kmaq ».

Dans le cas des personnes d'ascendance **autochtone** de l'**extérieur** de l'Amérique du Nord, inscrivez l'origine ou les origines précises. **N'inscrivez pas** « autochtone » « indigène » ou « indien ». Inscrivez plutôt « autochtone d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud » ou une origine autochtone précise, comme « arawak » ou « maya ».

Les renseignements sur la comparabilité historique entre la question du Recensement de 2021 sur les origines ethniques ou culturelles et les questions posées dans les recensements précédents sont présentés dans les sections du présent document intitulées « [Concepts au fil du temps](#) » et « [Comparabilité au fil du temps](#) ».

Pour obtenir plus de renseignements sur les raisons pour lesquelles les questions du recensement sont posées, veuillez vous reporter aux cinq [feuilles d'information](#) qui se trouvent à la page Web En route vers le Recensement de 2021.

1. Comme les personnes qui remplissent le questionnaire papier 2A-R peuvent avoir plus de difficulté à accéder à la liste d'exemples sur le site Web de Statistique Canada, les exemples suivants d'origines ethniques ou culturelles ont été inclus directement dans cette version du questionnaire de 2021 pour les aider à mieux comprendre la question : Premières Nations, métis, cri, cri des plaines, mi'kmaq, Qalipu mi'kmaq, ojibwé, inuit, inuvialuit, mohawk, iroquois [haudenosaunee], innu, montagnais, déné, chipewyan [denesuline], pied-noir, blood [kainai], salish, secwepemc [shuswap], huron [wendat], cherokee, écossais, chinois, jamaïquain, marocain, juif, acadien et pendjabi. Ces exemples comprennent les origines autochtones les plus souvent déclarées au Recensement de 2016, et des efforts ont été déployés pour y inclure des exemples d'origines autochtones de différentes régions du Canada. Les exemples d'origines non autochtones figurant dans la liste comprennent les origines non autochtones de différentes régions du monde les plus souvent déclarées en 2016, notamment des exemples d'origines fondées sur le pays et d'autres origines.

Classifications

Les données obtenues à partir des réponses à la question sur les origines ethniques ou culturelles du recensement servent à dériver des variables sommaires et détaillées qui permettent de dresser un portrait ethnoculturel de la population du Canada. La liste détaillée des origines ethniques et culturelles diffusées dans le cadre du Recensement de 2021, ainsi que leur comparabilité aux origines diffusées dans le cadre du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, figure à l'[annexe 2.5 du Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit no 98-301-X au catalogue de Statistique Canada. Les données du Recensement de 2021 portent sur près de 500 origines ethniques et culturelles déclarées par des personnes vivant au Canada. Les chiffres des réponses totales, des réponses uniques et des réponses multiples sont fournis pour chacune des origines publiées.

Une réponse unique portant sur l'origine ethnique ou culturelle est obtenue lorsque le répondant déclare une seule origine. Par exemple, au Recensement de 2021, environ 559 575 personnes ont déclaré être d'origine écossaise uniquement.

Une réponse multiple est obtenue lorsque le répondant déclare deux origines ethniques ou plus. Ainsi, au Recensement de 2021, environ 3 832 625 personnes ont indiqué être d'origine écossaise et d'au moins une autre origine.

Le chiffre des réponses totales (aussi appelé « Total — Réponses uniques et multiples portant sur les origines ethniques ou culturelles » dans certains tableaux de données) représente le nombre de personnes qui ont déclaré une origine précise, soit comme origine unique, soit en plus d'au moins une autre origine. Les réponses totales sont la somme des réponses uniques et multiples pour chacune des origines ethniques ou culturelles. Par exemple, au Recensement de 2021, un total d'environ 4 392 200 personnes ont déclaré être d'ascendance écossaise (la somme des 559 575 personnes qui ont déclaré être d'origine écossaise uniquement et des 3 832 625 personnes ont déclaré être d'origine écossaise en plus d'autres origines). Étant donné qu'un même répondant peut déclarer plusieurs origines, la somme de toutes les réponses à la question sur les origines ethniques ou culturelles est habituellement supérieure à la population totale de la région géographique concernée.

Les origines ethniques ou culturelles sont des concepts difficiles à mesurer, et il n'existe à cet égard aucune classification reconnue à l'échelle internationale. En règle générale, Statistique Canada diffuse les données du Recensement de la population de 2021 concernant un groupe ethnique ou culturel si le nombre de personnes qui ont dit en faire partie est d'environ 500 ou plus.

Concepts au fil du temps

Au fil du temps, des modifications ont été apportées au libellé et à la présentation de la question du recensement sur les origines ethniques ou culturelles, de même qu'aux instructions et aux exemples se rapportant à celle-ci. La définition de « réponse valide » à la question sur les origines ethniques ou culturelles a également changé. Ces facteurs ont, par conséquent, eu une incidence sur la comparabilité historique des données sur les origines ethniques ou culturelles.

Modifications apportées à la question sur les origines ethniques ou culturelles

La question sur les origines ethniques ou culturelles posée dans le cadre du Recensement de 2021 (« Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des **ancêtres** de cette personne? ») est la même que celle qui a été posée en 2016, en 2011 et en 2006. En revanche, aux recensements de 2001, de 1996 et de 1991, la question était « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils? ».

Il est important de souligner toutefois que, même si le libellé de la question n'a pas changé au Recensement de 2021, d'autres éléments de la question ont été révisés depuis le Recensement de 2016. Parmi ces éléments figurent les suivants :

- En 2021, aucun exemple d'origine ethnique ou culturelle n'a été mentionné dans le questionnaire électronique 2A-L ou 2A-R, ni dans le questionnaire papier 2A-L. En 2016, une liste de 28 exemples d'origines différentes avait été incluse dans le questionnaire 2A-L, et 12 exemples avaient été inclus dans le questionnaire 2A-R;
- Dans les questionnaires électroniques de 2021, un lien vers une page contenant plus de 500 exemples d'origines ethniques et culturelles a donc été inclus à la question portant sur ce sujet. Dans les questionnaires papier de 2021, la question invitait les répondants à visiter un site Web [Exemples d'origines ethniques ou culturelles](#) pour consulter des exemples d'origines ethniques ou culturelles;
- En 2021, la question sur les origines ethniques ou culturelles était accompagnée d'une note décrivant les différents types d'origines : « Les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays. » La question posée au Recensement de 2016 comprenait les deux notes suivantes, lesquelles ont été supprimées en 2021 : « Cette question recueille des données sur les origines ancestrales afin de connaître la diversité de la population du Canada » et « Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents ».

La question révisée permet de tenir compte des préoccupations concernant l'incidence de la liste d'exemples du questionnaire sur les modèles de réponse. La question posée au Recensement de 2021 permet aux répondants de déclarer leurs origines sans être influencés par des exemples énumérés dans le questionnaire, ce qui permet d'obtenir des données de meilleure qualité qui sont plus représentatives de la population.

Toutefois, la nouvelle version de la question posée dans le cadre du Recensement de 2021 produit des résultats qui ne sont pas comparables aux résultats tirés du Recensement de 2016 pour bon nombre d'origines ethniques et culturelles. Les origines qui sont davantage touchées sont celles qui figuraient parmi les 28 exemples énumérés directement dans le questionnaire du Recensement de 2016 (p. ex. « Canadien »)². Au Recensement de 2021, ces origines ont été ajoutées à la liste beaucoup plus détaillée d'exemples d'origines ethniques et culturelles, ce qui atténue l'effet d'incitation observé par le passé.

Il convient de noter que les résultats sur les origines ethniques ou culturelles n'étaient pas non plus entièrement comparables entre les recensements antérieurs, en partie en raison des changements apportés à la liste des exemples au fil du temps³. Puisque les exemples ont été retirés du questionnaire, les résultats ne seront plus touchés par ce facteur, ce qui contribuera à accroître la comparabilité entre les recensements à l'avenir.

Modifications apportées à la variable des origines ethniques ou culturelles

L'approche révisée adoptée dans le cadre du Recensement de 2021, de même que l'évolution des tendances en matière d'immigration et l'augmentation de la diversité au Canada, génère des réponses plus variées et plus diversifiées que celles obtenues aux recensements antérieurs. Pour mieux refléter l'éventail des réponses reçues, un plus grand nombre d'origines ont été diffusées dans le cadre du Recensement de 2021.

En 2021, les données concernant plus de 150 origines supplémentaires ont été ajoutées pour la première fois à la variable des origines ethniques ou culturelles. Par conséquent, la variable comprend dorénavant près de 500 origines détaillées. Bon nombre de ces origines supplémentaires sont des origines autochtones qui avaient été ajoutées à une variable distincte du Recensement de 2016, à savoir la variable des [réponses sur l'ascendance autochtone](#). Toutefois, la variable des origines ethniques ou culturelles de 2021 comprend aussi de nombreuses autres origines non autochtones, en fonction du vaste éventail de réponses reçues.

2. Veuillez consulter le rapport [Origines ethniques ou culturelles : rapport technique sur les modifications apportées au Recensement de 2021](#).

3. Veuillez consulter le [Rapport technique sur les changements de réponse concernant la question sur l'origine ethnique au recensement : accent sur les origines juives, intégration des données du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011](#).

Il convient de souligner l'ajout de nombreuses origines qui sont de nature plus culturelle, ethnoreligieuse, ethnoraciale ou ethnolinguistique que strictement ethnique. Au Recensement de 2016 et aux recensements précédents, bon nombre de ces origines étaient ajoutées à différentes catégories (p. ex. l'origine « sikhe » au Recensement de 2021 était comprise dans l'origine « pendjabi » au Recensement de 2016). Cependant, à la question posée au recensement, les répondants sont invités clairement à déclarer leurs origines ethniques **ou** culturelles, de sorte que ces origines ont été ajoutées à la variable de 2021 si elles ont été déclarées par un nombre suffisant de répondants.

La liste détaillée des origines ethniques et culturelles diffusées dans le cadre du Recensement de 2021, de même que leur comparabilité aux origines diffusées dans le cadre du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, figure à l'[annexe 2.5](#) du [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Les renseignements sur la comparabilité historique des données du Recensement de 2021 sur les origines ethniques ou culturelles sont fournis à la section « [Comparabilité au fil du temps](#) » du présent document.

Méthodes de collecte et de traitement

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion. Veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ce sujet.

Qualité des données

Le Recensement de la population de 2021 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données. Les diverses activités de certification réalisées pour évaluer la qualité des données du Recensement de 2021 sont décrites dans le [chapitre 9](#) du [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières et des vérifications de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, tout au long de la collecte et du traitement des données, l'exactitude de certaines étapes telles que la saisie et le codage des données a été mesurée, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse pour chaque question ont été analysés. De plus, la qualité des réponses imputées a été évaluée aux étapes de la vérification et de l'imputation des données.

Lors de l'évaluation de la qualité des données, un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données. Ces indicateurs sont décrits brièvement ci-dessous. Enfin, les chiffres tirés du recensement ont été comparés avec ceux d'autres sources et certifiés aux fins de diffusion.

Les principaux faits saillants de cette évaluation en ce qui a trait aux données sur l'origine ethnique ou culturelle sont présentés ci-dessous.

Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), et ce, pour diverses populations (comme les peuples autochtones et les immigrants) qui sont généralement désignées dans le présent document sous le nom de « populations d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques des personnes qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de celles qui n'y participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente à mesure que le taux de réponse diminue. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2021, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de la qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population de 2021. Quatre indicateurs sont accessibles aux utilisateurs de données pour le contenu du questionnaire détaillé, soit le taux de non-réponse totale (NRT), l'intervalle de confiance, le taux de non-réponse par question et le taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse totale (NRT)** est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021; il est calculé pour chaque région géographique. Il permet de déterminer les cas de non-réponse totale au niveau du logement. Une non-réponse est considérée comme étant totale lorsqu'aucun questionnaire n'est retourné pour un logement ou lorsqu'un questionnaire retourné ne répond pas aux critères de contenu minimum. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le taux de NRT au [chapitre 9](#) du [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'**intervalle de confiance** a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour accompagner les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 parce qu'il permet aux utilisateurs de réaliser facilement une inférence statistique. Cet indicateur fournira une mesure de la précision des estimations du questionnaire détaillé. Suivant une approche scientifique, de la recherche et des simulations ont été effectuées afin que les intervalles de confiance soient déterminés à l'aide de méthodes statistiques adéquates pour les données et domaines d'intérêt du Recensement de la population.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un intervalle de confiance de 95 % est un intervalle déterminé autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. L'intervalle de confiance est délimité par une borne inférieure et une borne supérieure. Ces deux bornes sont disponibles pour les estimations du questionnaire détaillé dans la plupart des tableaux de données.

De plus amples détails au sujet des différentes méthodes utilisées pour déterminer les intervalles de confiance et leurs hypothèses sont présentés dans le [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure des renseignements manquants en raison d'une non-réponse à une question. Il mesure uniquement la non-réponse qui est traitée au moyen de la procédure d'imputation durant le traitement des données (plutôt que par la pondération lorsqu'un échantillon est utilisé). Pour le questionnaire détaillé, le taux de non-réponse par question comprend uniquement les cas de non-réponse partielle à la question, sauf pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, auxquels cas à la fois les cas de non-réponse totale et de non-réponse partielle sont pris en compte. La non-réponse partielle se produit lorsque les réponses à certaines questions ne sont pas fournies pour un ménage répondant.

Le taux de non-réponse par question pour une question du questionnaire détaillé est défini comme la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt qui n'ont pas répondu à la question, divisée par la somme des poids des unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt. Dans ce contexte, « unités » désigne les unités statistiques à partir desquelles les données sont recueillies ou dérivées (p. ex. les personnes ou les ménages, selon le sujet de la question, que ce soit une caractéristique au niveau de la personne ou une caractéristique au niveau du ménage). Une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête pour une question donnée si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Le **taux d'imputation par question** permet de déterminer la mesure dans laquelle les réponses à une question donnée ont été imputées. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide (p. ex. plusieurs réponses sont fournies alors qu'une seule réponse est attendue). L'imputation est effectuée pour éliminer les lacunes dans les données et réduire le biais attribuable à la non-réponse. En général, pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages se trouvant dans la même région géographique qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses non valides.

Le taux d'imputation pour une question du questionnaire détaillé désigne la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles la réponse à la question a été imputée, divisée par la somme des poids des unités faisant partie du champ de l'enquête dans la population d'intérêt (voir la définition du terme « unités » fournie dans la section ci-dessus concernant le taux de non-réponse par question).

Pour le contenu du questionnaire détaillé, l'imputation pour la plupart des régions est utilisée pour le traitement de la non-réponse partielle, et non pour celui de la non-réponse totale, qui est plutôt traitée au moyen de la pondération. Cependant, dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, l'imputation des ménages entiers (IME) est utilisée pour résoudre les cas de non-réponse totale. Tout d'abord, le statut d'occupation des logements non répondants est imputé, et ensuite, toutes les données sont imputées pour les logements résolus à la première étape comme étant des logements occupés. L'imputation de ménages entiers est incluse dans le taux d'imputation par question, y compris l'utilisation de données administratives pour imputer les ménages non répondants dans les régions où les taux de réponse sont faibles (voir l'[annexe 1.7](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada). À l'instar du taux de non-réponse, une unité est considérée comme faisant partie du champ de l'enquête si la question s'applique à cette unité et si l'unité appartient à la population d'intérêt liée à la question.

Les taux de non-réponse et d'imputation par question peuvent être interprétés comme la proportion d'unités dans le champ de l'enquête dans la population d'intérêt pour lesquelles les renseignements n'ont pas été déclarés ou ont été imputés, respectivement. Les taux pour le questionnaire détaillé sont pondérés de façon à tenir compte du fait que le questionnaire détaillé n'est distribué qu'à un échantillon de la population. Donc, dans ce cas, il s'agit d'une proportion estimée.

Les taux de non-réponse et d'imputation pour une question sont souvent similaires, mais certaines différences peuvent être observées pour une question donnée parce que des étapes additionnelles de traitement de données ont pu être requises. Ces taux étaient vérifiés régulièrement lors de l'évaluation des données, et une analyse détaillée était effectuée s'il y avait une différence entre les deux taux relativement à une question, pour s'assurer

du caractère approprié du traitement effectué et de la qualité des données. Un écart entre le taux de non-réponse et le taux d'imputation pour une question donnée peut généralement s'expliquer par l'un des deux facteurs suivants :

- Certaines réponses étaient considérées comme non valides ou incohérentes lors de l'étape de vérification et une imputation était nécessaire, ce qui explique la raison pour laquelle le taux d'imputation est plus élevé que le taux de non-réponse relativement à une question précise.
- Certains cas de non-réponse ont été facilement résolus tôt durant le traitement des données, car une seule résolution était possible selon les réponses fournies à d'autres questions. L'imputation n'était donc pas nécessaire. Cela pourrait expliquer la raison pour laquelle le taux de non-réponse est plus élevé que le taux d'imputation relativement à une question précise.

Le [tableau 1](#) ci-dessous présente les taux de non-réponse et d'imputation par question pour le Canada ainsi que pour chaque province et territoire.

Les taux de non-réponse par question et les taux d'imputation par question à des niveaux géographiques inférieurs sont également présentés dans des tableaux de données du Recensement de 2021 présentant des indicateurs de qualité. Ces renseignements seront diffusés le 17 août 2022 dans le cas du questionnaire abrégé et le 30 novembre 2022 dans le cas du questionnaire détaillé.

Les [Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021](#), produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada, fournissent tous les renseignements requis pour comprendre et interpréter les indicateurs de la qualité des données pour le Recensement de 2021, ainsi que des lignes directrices qui permettent de s'en servir correctement. Les indicateurs de la qualité des données sont fournis pour que les utilisateurs soient informés de la qualité des renseignements statistiques et puissent juger de la pertinence et des limites des données en fonction de leurs besoins. En général, les données du Recensement de la population de 2021 sont d'une très bonne qualité, mais dans certains cas, les données doivent être utilisées avec prudence. Il est fortement recommandé que les utilisateurs consultent tous les indicateurs de la qualité des données disponibles pour mieux juger de la qualité des produits de données qui les intéressent.

Certification des chiffres définitifs

Une fois la vérification des données et l'imputation terminée, les données ont été pondérées de sorte que les estimations représentent l'ensemble de la population canadienne vivant dans des logements privés. La certification des estimations définitives pondérées était la dernière étape dans le processus de validation, qui permet de recommander les données pour la diffusion pour chaque niveau géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec celles d'autres sources de données, on recommande la diffusion non conditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion (en de rares occasions, pour des raisons de qualité). En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans les produits et transmises aux utilisateurs. Par ailleurs, d'autres sources de données ont été utilisées pour évaluer les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer ces chiffres sont moins fiables ou ne sont pas disponibles à ces niveaux inférieurs, il peut être difficile de certifier les chiffres à ces niveaux.

Les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également assujetties à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité, veuillez consulter le [chapitre 1](#) du *Guide du Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir des renseignements sur la façon dont Statistique Canada trouve l'équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, en accordant une attention particulière au nouveau contenu du Recensement de 2021, veuillez consulter le document [Trouver un équilibre entre la protection de la confidentialité et les besoins en données désagrégées du recensement, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-26-0005 au catalogue de Statistique Canada.

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez vous reporter au [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-306-X au catalogue de Statistique Canada.

Qualité des données sur l'origine ethnique ou culturelle

Les taux de non-réponse et d'imputation relatifs à la question sur les origines ethniques ou culturelles dans le Recensement de 2021 sont présentés au tableau 1. À l'échelle nationale, le taux de non-réponse à la question sur les origines ethniques ou culturelles était de 3,5 % et le taux d'imputation, de 8,0 %. À l'échelle provinciale et territoriale, le taux d'imputation allait de 6,2 % en Colombie-Britannique à 26,1 % au Nunavut. Dans les territoires, ainsi que dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées des provinces, la pandémie de COVID-19 a posé des difficultés pour la réalisation du Recensement de la population, dont certaines ont eu une incidence sur le dénombrement en personne, comme les restrictions relatives aux déplacements et l'indisponibilité du personnel local.

Tableau 1
Taux de non-réponse et taux d'imputation relatifs à la question sur les origines ethniques ou culturelles, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population, 2021

Géographie	Taux de non-réponse	Taux d'imputation
	pourcentage	
Canada	3,5	8,0
Terre-Neuve-et-Labrador	6,2	17,0
Île-du-Prince-Édouard	4,0	10,0
Nouvelle-Écosse	4,1	10,3
Nouveau-Brunswick	5,9	13,6
Québec	4,3	10,1
Ontario	2,8	6,6
Manitoba	4,0	7,0
Saskatchewan	4,2	7,9
Alberta	3,5	8,3
Colombie-Britannique	2,7	6,2
Yukon	6,8	10,4
Territoires du Nord-Ouest	10,1	12,1
Nunavut	25,2	26,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Comparabilité au fil du temps

La question concernant les origines ethniques ou culturelles a été révisée pour le Recensement de 2021. Une description des changements et de leur incidence sur la comparabilité historique est incluse dans la section du présent document intitulée [Concepts au fil du temps](#).

Comparabilité avec d'autres sources de données

Le Recensement de 2021 est actuellement la principale source de données de Statistique Canada sur l'origine ethnique ou culturelle. Avant 2021, le recensement avait permis de recueillir ces renseignements en 2016, en 2006 et auparavant. En 2011, l'Enquête nationale auprès des ménages a permis de recueillir ces renseignements.

À l'occasion, dans le cadre d'autres enquêtes-ménages (comme l'Enquête sociale générale), on recueille également des données sur les origines ancestrales de la population. De plus, une enquête postcensitaire ponctuelle, soit l'Enquête sur la diversité ethnique, a été menée en 2002.

De nombreux facteurs influent sur les comparaisons des données sur l'origine ethnique ou culturelle entre ces sources. Quelques exemples de facteurs qui ont une incidence sur la comparabilité comprennent :

- les différences concernant les populations cibles de l'enquête, la période de référence, l'échantillonnage et les méthodes de collecte;
- les différences dans la liste des réserves et des établissements partiellement dénombrés;
- le libellé des questions, le format du questionnaire, les exemples et les instructions;
- les méthodes de traitement des données;
- le climat social et politique au moment de la collecte des données.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.